

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Sarlandière, Jean-Baptiste. - Essai sur  
les effets des cosmétiques en usage  
chez les dames**

**1815.**

**Paris : Impr. de Didot Jeune**

**Cote : Paris 1815 n° 194**

# ESSAI

N° 194

## SUR LES EFFETS DES COSMÉTIQUES EN USAGE CHEZ LES DAMES ;

*Présenté et soutenu à la Faculté de Médecine de Paris,  
le 17 juin 1815, pour obtenir le grade de Docteur en  
médecine.*

PAR J. B. SARLANDIÈRE, d'Aix-la-Chapelle,

Ex Chirurgien-Major à la grande armée; Chirurgien interne de  
l'hôpital militaire de Paris.



---

Si les dames étaient telles naturellement qu'elles le de-  
viennent par artifice, qu'elles perdissent très-promp-  
tément la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi  
gâté qu'elles se le rendent par la peinture dont elles se  
fardent, elles seraient inconsolables. LABRUYÈRE.

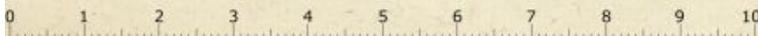
---

### A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1815.



N° 104  
**FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.**

*Professeurs.*

M. LEROUX, *Doyen.*  
M. BOURDIER.  
M. BOYER.  
M. CHAUSSIER.  
M. CORVISART.  
M. DEYEUX.  
M. DUBOIS.  
M. HALLÉ.  
M. LALLEMENT.  
M. LEROY, *Examineur.*  
M. PELLETAN, *Examineur.*  
M. PERCY, *Examineur.*  
M. PINEL.  
M. RICHARD, *Examineur.*  
M. SUE, *Examineur.*  
M. THILLAYE.  
M. PETIT-RADEL.  
M. DES GENETTES.  
M. DUMÉRIL.  
M. DE JUSSIEU.  
M. RICHERAND.  
M. VAUQUELIN, *Président.*  
M. DESORMEAUX.  
M. DUPUYTREN.

---

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

AUX MÂNES

DE MON PÈRE\*,

DE MON AYEUL,

ET

DE MON ONCLE\*\*.

*Sentiment profond de vénération.*

J. B. SARLANDIÈRE.

---

\* Ancien médecin.

\*\* Anciens médecins de la cour de Saxe.

PARIS

AUX MÂNES

DE MON PÈRE \*

DE MON AYEUL

ET

DE MON ONCLE \*\*

Sentiment profond de vénération.

J. B. SARRIANDIERE

\*\*\* Anciens medecins de la cour de Saxe  
Ancien medecin.

---

---

## AVANT-PROPOS.

CET ouvrage est divisé en trois paragraphes :

Dans le premier, je parle de la connaissance que les anciens avaient des cosmétiques, de l'usage qu'ils en faisaient, et de ceux qu'emploient le plus généralement les nations chez lesquelles j'ai voyagé, et divers autres peuples.

Le deuxième traite des cosmétiques qui, en France, sont le plus en vogue, de leurs inconvéniens et des maladies qui peuvent en résulter.

Enfin, dans le troisième, j'expose la manière dont on doit se comporter dans le choix et l'usage des seuls cosmétiques que la médecine approuve.

Je me propose dans cet opuscule de ne donner que quelques aperçus sur l'action que les cosmétiques les plus usités produisent sur l'économie animale, après avoir été appliqués sur l'organe cutané. Je traiterai, dans un appendice, des cosmétiques employés pour les dents et les cheveux.

J'aurais pu énumérer l'immense diversité et la multiplicité de fards, d'essences, d'eaux et de formules composées, qui ont été proposés et mis en usage jusqu'à ce jour; j'aurais pu également entrer dans les considérations chimiques des diverses substances dont je fais mention; mais, outre que je me suis imposé le devoir de

ne les considérer qu'en général sous un point de vue hygiénique, et sous le rapport de leur action, mon temps, mes recherches et les circonstances présentes ne me permettent pas de donner à mon travail un plus grand développement, ni de l'orner d'un style approprié au sujet. Je me réserve d'en parler plus particulièrement et de rassembler un bien plus grand nombre de matériaux dans un temps plus propice, et où je pourrai émettre des opinions que j'aurai basées sur des recherches plus étendues et des connaissances plus approfondies.

chez lesquelles j'ai voyagé, et divers autres peuples. Le dernier traite des cosmétiques qui en France sont le plus en vogue, de leurs inventions et des maladies qui peuvent en résulter. Enfin, dans le troisième, j'expose la manière dont on doit se comporter dans le choix et l'usage des cosmétiques que la médecine approuve. Je me propose dans cet ouvrage de se donner que quelques aperçus sur l'action que les cosmétiques les plus usités produisent sur l'économie animale, après avoir été appliqués sur l'organe externe. Je traiterai, dans un appendice, des cosmétiques employés pour les dents et les cheveux. J'aurais pu énumérer l'immense diversité et la multiplicité de fards, d'essences, d'eaux et de formules composées, qui ont été proposées et mis en usage jusqu'à ce jour; j'aurais pu également entrer dans les considérations chimiques des diverses substances dont je fais mention; mais, outre que je me suis imposé le devoir de

étaient recherchés par les Grecs ; car il existe un traité de Crison  
d'Albion, où par Crison, on donne des préceptes sur la ma-

# ESSAI

## SUR LES EFFETS DES COSMÉTIQUES

EN USAGE CHEZ LES DAMES.

**COSMÉTIQUE** vient du grec *κοσμος*, *ornement*. On est convenu d'appeler de ce nom tout ce qui sert à l'embellissement de la peau ; tels sont les fards , les essences , les pommades , etc.

Les cosmétiques sont peut-être aussi anciens que le monde ; l'homme , né vain , pétri d'amour-propre , et cependant rempli de défauts que lui seul n'aperçoit pas , devait nécessairement chercher des moyens qui pussent cacher aux yeux de ses semblables , non-seulement les imperfections de son ame , mais encore celles de son corps. Trop aveugle pour chercher le vrai beau dans la nature , chaque nation s'est forgé de la beauté corporelle un modèle idéal approprié à ses mœurs , à ses goûts et à ses connaissances : c'est ainsi que les sauvages se tatouent ; c'est ainsi que les nations policées usent de moyens bien plus dangereux....

Il paraît , au rapport de l'histoire , que les peuples les plus anciens ont fait usage de ces moyens factices (1) : nous savons qu'ils

---

(1) L'auteur du livre d'Enoc prétend qu'avant le déluge , l'ange Azazel apprit aux filles l'art de se farder. Si cette assertion manque de vraisemblance , elle pourrait du moins servir à inférer l'antiquité de cette pratique.

L'antimoine employé , comme fard , était connu de la plus haute antiquité ,

étaient recherchés par les Grecs ; car il existe un traité de *Criton* d'Athènes, cité par *Galien*, et qui donne des préceptes sur la manière d'employer les cosmétiques. L'*oleum cedrinum*,  $\chi\epsilon\delta\epsilon\iota\alpha$ , des Grecs, dont on se servait pour noircir les cheveux, était fort usité, ainsi que plusieurs autres fards dont se servent encore aujourd'hui les Orientaux (1).

La superbe Rome surtout, cette capitale de l'ancien monde, fit éclore, avec le faste, la magnificence et le luxe, un germe de corruption qui s'étendit chez tous les peuples qu'elle avait conquis. La célèbre Cléopâtre (2), la fameuse Aspasia (3), Auguste, Antoine, mirent à contribution tous les parfums de la terre, sans que leur profusion fût capable de combler la sensualité de ces voluptueux : c'est alors qu'on s'appliqua à composer toutes espèces de fards, de pommades, et d'eaux auxquelles on attribuait la vertu de relever l'éclat de la beauté, et même de donner de la fraîcheur et de la grace au teint le plus flétri. Il est possible que ce soit à ce temps-là que les parfumeurs doivent leur origine ; car c'est alors qu'on imagina d'employer une quantité prodigieuse de femmes et d'esclaves, qui étaient uniquement occupés à la préparation des pommades et des essences qui devaient parer la toilette de leurs maîtres.

( Job, chap. 40, v. 14 ), donne à croire qu'on en faisait beaucoup de cas, puisqu'il donne à une de ses filles le nom de *vase d'antimoine*.

Autrefois, dans l'Orient, les femmes se noircissaient le tour des paupières avec une aiguille trempée dans le fard d'antimoine. Isaïe ( chap. 5, v. 22 ), dans le dénombrement qu'il fait des parures des filles de Sion, cite ces mêmes aiguilles employées pour peindre les yeux et les paupières.

Jésabel ( liv. 4 des Rois, ch. 9, v. 30 ) ayant appris l'arrivée de Jéhu, se plongea les yeux dans le fard pour plaire à cet usurpateur.

Cet usage du fard d'antimoine se glissa jusqu'en Afrique.

(1) Les femmes syriennes, babyloniennes et arabes, se noircissent encore aujourd'hui le tour de l'œil du même fard d'antimoine cité plus haut.

(2) Cléopâtre, par sa coquetterie, tenait enchaînés César et Auguste.

(3) Aspasia, célèbre Phocéenne, qui fit soupirer plusieurs rois de Perse, a beaucoup écrit sur l'art de la conservation de la beauté.

On sait qu'*Archigènes* était le médecin des élégantes de Rome, le grand inventeur de tous les cosmétiques alors en usage ; qu'il conseillait aux belles jusqu'à des amulettes, et autres remèdes superstitieux.

Juvénal appelle *poppeana* un enduit ou espèce de cataplasme de mie de pain trempée dans le lait d'ânesse. Ce nom lui vient de l'impératrice Poppée, la célèbre épouse de Néron, qui faisait nourrir cinq cents ânesses, dont le lait, uni au miel, était exclusivement destiné aux bains que cette princesse employait habituellement pour entretenir la blancheur de sa peau. On est porté à croire que le lait d'ânesse jouissait de la plus haute faveur dans l'antiquité ; plusieurs femmes s'en faisaient des lotions jusqu'à sept fois par jour. *Pline* l'a recommandé.

Les dames romaines se servaient encore d'une composition pétrie de riz et de farine de fèves, qu'elles s'appliquaient la nuit sur le visage, et qui, le lendemain, était enlevée avec l'eau de cerfeuil.

Les Juifs se servaient du *tincar* (1) (borax) dans le bain, pour rendre la peau plus éclatante.

Les moyens de s'embellir ont, de tout temps, trouvé des apologistes, même parmi les hommes d'un grand mérite.

*Ovide* (2) donne des recettes très-détaillées sur les fards ; il conseillait l'orge broyé et détrempé dans des oeufs avec la poudre de corne de cerf, les oignons de narcisse, le miel, la gomme, et la farine de froment de Toscane. Il assure que les femmes qui se serviront de cette composition auront le teint plus net que leur miroir.

*Galien* (3) rapporte beaucoup de compositions cosmétiques tirées des œuvres de Cléopâtre.

*Pline* assure avoir fait par expérience l'application de l'*esquadre*

---

(1) Tinckal, borate de soude, sel résultant de la combinaison de l'acide borique avec la soude en excès.

(2) *De Medicamine faciei.*

(3) *De comp. Medicam. local, lib. 1, cap. 1 et 8 ; lib. 4, cap. 7.*

(poisson) sur les mamelles pendantes des vieilles femmes, et qu'elles s'en trouvaient tellement resserrées, qu'elles devenaient comme celles des jeunes filles.

*Pline* nous apprend aussi que les dames se servaient d'un fard composé de la terre de Chio, dissoute dans le vinaigre, pour se blanchir la peau. *Horace* l'appelle *humida creta*, de même que la terre de Sélinuse; qui est, dit-il, d'un blanc de lait.

*Pétrone* s'exprime ainsi en peignant un efféminé : « *Perfluebant per frontem sudantis acaciæ rivi et inter rugas malorum, tantum erat cretæ, ut putaris detractum parietem nimbo laborare.* Des ruisseaux de gomme coulaient sur son front avec la sueur, et la craie était si épaisse dans les rides de ses joues, qu'on aurait dit que c'était un mur que la pluie avait déblanchi. »

*Avicenne* conseille, pour faire engraisser, d'appliquer, après avoir pris un bain, des emplâtres de poix à la surface du corps.

*Gessner* parle des huiles de pignons et noix d'Inde pour provoquer l'obésité, et des huiles de gayac et de gérofle pour le cas contraire.

*Fallope* rapporte que l'eau de polypode et l'eau de feuilles et racine de chélidoine empêchent la régénérescence du système pileux.

Il existe un ouvrage composé par *Nostradamus*, docteur médecin en 1552, qui est remarquable surtout par ses recettes de sublimé et son huile de benjoin, agissant par astriction sur certaines parties du corps, et avec lesquelles, comme le dit *Lecamus*, il prétend faire prendre une Hécube pour une Hélène (1).

Les Arabes, les Persans et les Indiens ont amplement écrit sur les cosmétiques.

Plusieurs auteurs allemands ont de même écrit sur cette matière, et entre autres, *Wedel*, *Triller*, *Bergen*, *Reinhard*, *Bender*, *Hartmann*, *Kletten*, *Weikard*, *Trommdorff*, *Flitner*, etc.

---

(1) *Abdeker*, t. 2.

Les ressources qu'offre à la coquetterie cet art trompeur ont quelquefois fixé mon attention chez les différens peuples au milieu desquels je me suis trouvé dans plusieurs circonstances. Les Allemandes, en général, emploient peu les fards, abstraction faite des capitales; car à Vienne, à Berlin surtout, elles se couvrent de rouge, et emploient les essences avec profusion; elles font un grand usage des bains. Les villes maritimes, qui offrent un luxe beaucoup plus considérable que cellès de l'intérieur, par l'afflux de marchandises de toute espèce et le commerce avec toutes les nations, présentent aussi un plus grand emploi des cosmétiques; les dames y savent mettre à profit tout ce que le désir d'être agréables s'est plu à enfanter.

S'il m'était permis de faire des descriptions, et de m'éloigner de la simplicité que je me suis imposée, je pourrais conduire mon lecteur dans certains boudoirs dont les persiennes demi-closes laissent à peine circuler quelques rayons de lumière; on y entreverrait, renfermés dans les vases les plus précieux, les sachets les plus élégans, une prodigieuse quantité d'essences, de pommades, de savons les plus vantés, de parfums de toutes les contrées de la terre: c'est alors que je pourrais passer en revue la quantité surprenante de moyens employés à déguiser la nature sous mille formes différentes.

Toute digression à part, on aura peine à croire que les Polonaises, au milieu de leurs bois, connaissent et emploient les fards, les eaux de beauté, et qu'il n'est pas de *hospodina* (1) qui n'ait dans la pharmacie de son prétendu château des flacons d'eaux de Cologne, de lavande, de Portugal, des boîtes de rouge, de pommade pour les lèvres et des pâtes d'amandes.

Le même emploi des cosmétiques réunis de l'Asie et de l'Europe

---

(1) *Hospodina*, signifie femme du maître.

Je dis son prétendu château, car, si je me servais de l'expression qui convient, je le nommerais *case*.

a lieu chez les Moscovites et les femmes de Saint-Pétersbourg, surtout dans la classe des marchands ; car parmi la noblesse et le peuple, et même dans toutes les villes du second ordre et les campagnes, les Russes se bornent à l'usage des bains.

Parmi les riches, les bains de vapeurs sont un objet de délices. Les personnes qui les emploient ont leur appartement des bains en particulier : lorsqu'elles s'y sont transportées, des esclaves sont occupés à jeter de l'eau par petites portions sur des cailloux fortement chauffés par un feu souterrain ; les molécules qui s'en évaporent sont amenés avec force sur la peau par un faisceau de branches de bouleaux, dont un ou plusieurs esclaves sont armés. Les Russes trouvent un plaisir délicieux à cette flagellation, qu'aucun autre Européen ne peut endurer. Après cet exercice, qui se prolonge quelquefois pendant plusieurs heures, on les transporte sur un lit de repos, et, à l'imitation des Asiatiques, qui savourent le précieux serkis (1), ils se font apporter le thé, après lequel ils se livrent au sommeil.

Quelques autres, après s'être oint le corps avec une huile odorante, se mettent dans un bain chaud, puis se plongent dans l'eau froide, et, après une seconde onction, se font envelopper de linges chauds et parfumés : ici la flagellation se trouve remplacée par le massage et l'application de la pierre ponce.

Le peuple, en Russie, se contente, après être sorti du bain chaud, de se rouler dans la neige en hiver, et de s'enduire d'une huile ou graisse quelconque.

Chez les Espagnols, les bains ne sont pas autant en usage : aussi se récrie-t-on sur leur peu de propreté. On peut dire, à leur louange, que les dames y emploient rarement les fards ; au contraire même, on attache un plus grand prix à une peau très-brune, des cheveux

---

(1) Infusion d'une espèce de pied de chat (*elichrysum* ou *gnaphalium*). On lui attribue des vertus admirables, et surtout celle de conserver à la peau une grande fraîcheur.

et des sourcils d'ébène, charmes qui d'ailleurs se trouvent adoucis par des vêtemens noirs et une *mantilla* élégamment jetée sur un côté du visage.

En général, leur coiffure est la partie de leur toilette la mieux soignée : quelques-unes, rares à la vérité, se couvrent pendant la nuit la face d'un masque composé d'amidon et de blancs-d'œufs.

Elles emploient le bois de la palile (1), recouvert de sang-dragon liquéfié, et préparé à Madagascar pour nettoyer les dents et fortifier les gencives.

Les Italiennes se servent volontiers de vêtemens enduits d'une dissolution de céruse, d'alun et de gomme ; elles renferment leurs mains dans des gants imprégnés de ces substances, en les suspendant et tenant élevées à l'aide d'un cordon fixé au ciel du lit : beaucoup d'entre elles s'appliquent des tranches de veau frais sous des masques de cuir, et prétendent conserver ainsi la transparence de la peau (2).

Les femmes turques, après avoir pris un bain toutes les semaines, se dépilent au moyen d'une pommade composée d'orpiment et de chaux vive, etc. ; ou en approchant à une petite distance de la peau une lame d'or, d'argent ou de fer rougie au feu, pour fermer les pores aux poils, et consumer leurs racines. Le *rusma*, ou dépilatoire des Turcs, est tellement en usage chez cette nation, qu'au rapport de *Pomet*, le Grand-Seigneur en tire plus de 30,000 ducats par an. Les marchands de Constantinople en font passer une grande quantité dans tout l'Orient : on le vend en France au poids de l'or. Le henné sert aux Egyptiens à teindre leurs ongles.

*Peron* rapporte, dans son voyage fait en 1802, dans la partie sud de la terre de Diémen (3), que les femmes, dans cette contrée, écrasent des charbons, qu'elles réduisent en poudre très-fine entre leurs

---

(1) *Palilla* des Espagnols.

(2) Elles se font aussi administrer des clystères composés de bouillon de veau.

(3) Voyage aux terres australes, par ordre de l'Empereur, 1807. *Peron*.

mains , s'en frottant d'abord le front , puis les deux joues , et qu'ensuite , pleines de confiance sur l'effet que doit produire ce nouvel ornement , elles prennent cet air satisfait et ouvert que semble toujours inculquer la certitude de plaire. « Ainsi donc (dit ce voyageur ) ce sentiment de la coquetterie , ce goût de la parure , sont « des besoins pour ainsi dire innés au cœur de la femme. »

Les Malais du Timor ont les dents antérieures ornées de petites plaques d'argent très-adhérentes à l'émail , et unies avec un mastic inaltérable qui préserve leur substance de la carie.

Les femmes de la terre de Jesso , se peignent les lèvres et les sourcils en bleu.

Les sauvages du Canada se tracent sur le visage et le corps des raies de différentes couleurs , ce qui leur paraît très-agréable.

Les anciens Canariens peignaient leurs corps en rouge , vert et jaune ; les nègres du royaume de Juida , en rouge ; les habitans de l'île Sombbrero , aux environs de Madagascar , se peignent le visage en vert et jaune ; les habitans de l'une des Cyclades , en noir brillant , et ils l'entremêlent de taches rouges et blanches sur le front et sur le nez. Les Baniens se font tous les jours au front une marque de la longueur d'un doigt , avec une infusion d'eau de bois de santal. Lorsque les Galles , peuples d'Abyssinie , tuent une vache , ils se frottent avec son sang , ils tressent les intestins en guirlandes autour de leur cou , et ils les donnent ensuite à leurs femmes , qui en font le même usage.

Plus une coutume est cruelle et folle , plus elle se répand aisément. Depuis l'extrémité septentrionale de l'Amérique jusqu'aux îles de la mer du Sud , tous les peuples se piquent différentes parties du corps , en traçant des figures diverses. Lok , capitaine anglais , nous apprend que la peau des princes de Guinée , ressemble à nos damas à fleurs. Les négresses de la Gambie se piquent sur tout le cou , les bras , la poitrine ; et elles font sur leur dos des gravures très-profondes. Les hommes de l'île de Java tracent leurs noms

sur leurs bras en caractères ineffaçables (1), et les femmes au dessous du pli du coude. Les Zélandais se piquent indistinctement tout le corps ; ils font même des sillons d'environ une ligne de profondeur, qui ressemblent aux incisions qu'on voit quelquefois sur un jeune arbre.

Le raffinement des Groenlandaises est trop singulier pour ne pas le rapporter. Les mères passent à leurs filles, sous l'épiderme, un fil noir qui forme plusieurs dessins sous le menton et le long des joues, et représente diverses broderies.

Enfin les Indiens de la province de Cumana, commencèrent par se mettre sur le corps de la glu, où ils plantèrent des plumes, et ils finirent par s'enfoncer de longues aiguilles et des plumes dans les fesses (2).

## §. II.

### *Cosmétiques le plus généralement employés ; leurs effets et inconvéniens.*

Les dames françaises ont surpassé toutes les autres nations dans l'emploi des cosmétiques : de même qu'elles donnent le type des modes, de même aussi nos parfumeurs envoient dans toutes les parties de l'Europe le fruit de leurs recherches pour le malheur de l'espèce humaine.

C'est dans ce chapitre que je me propose de démontrer le danger qu'il y a à se servir de ces ennemis du vrai beau, de la modestie et des grâces naïves : j'entreprends d'y plaider la cause de la nature, dont les charmes sont trop souvent éclipsés par des moyens artifi-

(1) C'est une coutume très-ancienne qui règne parmi nos soldats, de se tatouer les bras, et même la poitrine : ils emploient à cet effet la poudre à canon et le vermillon. Ces substances sont introduites à l'aide d'une aiguille montée sur un petit manche qu'ils enfoncent dans toute l'épaisseur de la peau.

(2) Esprit des usages et coutumes des peuples, par Déméuniers, tom. 2, l. 9.

ciels , ou du moins singulièrement molestés par la contrainte et la crispation qu'occasionnent souvent les substances que l'on emploie.

En effet , si les femmes savaient à quels dangers peut les exposer un excès de coquetterie , et quels maux cruels peuvent s'ensuivre ; si , outre cela , celles qui sont peu avantagées de la nature pouvaient comprendre qu'il n'est aucun cosmétique qui puisse cacher aux hommes (quelque peu clairvoyans qu'ils fussent d'ailleurs) leurs prétendus défauts , ni les sauver du ridicule dont les couvre l'emploi de ces moyens ; si , dis-je , elles pouvaient se convaincre par un raisonnement solide que les plus heureuses applications ne servent souvent qu'à faire mieux ressortir ce qu'elles imaginent être défectueux , surtout lorsque leur santé commence à en éprouver les atteintes ; je ne doute pas qu'alors elles ne rejettent loin d'elles cet art séducteur , dont le moindre inconvénient est de détruire ce velouté de la peau et cette fraîcheur qui font le charme du bel âge , pour leur procurer une vieillesse prématurée : de quels autres accidens bien plus formidables ne peuvent pas être suivis l'application meurtrière de ces poisons qui décorent les boutiques de nos parfumeurs ! leur action sur les propriétés vitales est bien plus dangereuse.....

Depuis fort long-temps on s'est occupé en France à accumuler une innombrable quantité de recettes , sous la dénomination de *secrets* ; plusieurs ouvrages ont été faits à ce sujet , et publiés sous différens titres ; les principaux sont : la Décoration d'humaine nature , par *Lefournier*, Lyon , 1582 ; le Miroir de la beauté et santé corporelle , par *Louis Guyon*, Lyon , 1643 ; *Secrets concernant la beauté* , par *De Blegny* ; *nouveaux Secrets pour la beauté des dames* , par *Degby* ; *Abdéker* , ou l'Art de conserver la beauté , Paris , 1754—1756 , par *Lecamus*.

Quelques échantillons de ces *secrets* , si connus et si préconisés dans les différens ouvrages indiqués ci-dessus , pourront donner une idée des effets qu'ils devaient produire.

*Substances appliquées sur la peau.*

Contre la flaccidité de la face (1), appliquer des serviettes ou cravates chaudes autour du cou, ayant la précaution de les serrer assez pour empêcher le retour du sang, et faire sur la tête des lotions aromatiques. On sent assez combien ce moyen serait pernicieux ; l'apoplexie pourrait en être le résultat.

Contre les rides du ventre et du sein (2), employer le sel ammoniac, l'alun, la corne de cerf brûlée, la gomme arabique, le blanc de baleine, les décoctions de fèves. Ces préparations ou sont astringentes, ou empêchent les sécrétions cutanées.

Pour combattre l'émaciation d'un membre, frictions poussées jusqu'à la rougeur, repos absolu de la partie, puis bain de vin aromatique. « *Ce bain ; dit l'auteur, attirera la nourriture au membre, augmentera la vertu retentrice pour la retenir, et fortifiera la partie* » (3).

Pour les mains, décoction de racine d'orties bouillie dans le vinaigre ou le vin blanc. Les pâtes faites avec la poudre de savon, à laquelle on ajoute le santal, le storax liquide, le benjoin et le musc (4).

Ces substances sont styptiques ou astringentes ; elles gercent et dessèchent la peau.

Les gants enduits de graisse de chevreau, d'huile de jasmin et d'ambre gris, empêchent la transpiration cutanée, ainsi que les huiles distillées de froment, le mastic dissous dans un vin astringent, les graisses de canard, chapon, poule, etc., lavés à l'eau de rose et employés pour les crevasses et fissures des mains.

---

(1) *Guyon*. Miroir de la beauté.

(2) *Voy. Elegny*. Secrets, etc.

(3) *Guyon*, Miroir de la beauté.

(4) *Degby*, nouveaux Secrets, etc.

Lors de la flaccidité des mamelles (1), ventouses non scarifiées et sinapismes pour y attirer le sang ; et si l'on veut opérer le contraire dans le cas de réplétion, application des sucs de ciguë, de roses, de glands, avec un peu de vinaigre et d'alun, ce qui rend « les mamelles denses et compactes, afin qu'elles ne reçoivent si promptement le sang » (2).

Pour faire disparaître les rides, cicatrices et varices du sein, une toile imprégnée de térébenthine de Venise, cire vierge, huile d'amandes douces, suif de cerf et musc (3). Cette toile devait être portée très-long-temps.

On conçoit combien ces différentes applications doivent être dangereuses par leur action mécanique, le refoulement des fluides ou le dérangement des fonctions naturelles.

Contre l'obésité générale (4), la boue résultante du détritüs des meules à couteaux (*terre cimolée*), les emplâtres de ciguë, le vinaigre, l'alun, le soufre, le nitre, etc., appliqués à la surface du corps.

Ces substances ont été employées et préconisées tour à tour.

Que de fois ces applications imprudentes n'auront-elles pas produit l'inflammation, l'engorgement, les squirrhes, les cancers !

Comment a-t-on pu mettre en usage, pour affermir les chairs et effacer les rides, les décoctions d'eau de souci unies aux blancs-d'œufs, à la gomme arabique, au musc et à l'ambre, et y imbiber des serviettes pour les laisser sécher sur le corps (5).

Comment aussi a-t-on pu prétendre faire disparaître les boutons, les taches cutanées rouges ou livides, de quelque nature qu'elles fussent, ou même l'inflammation produite par des liens trop serrés,

(1) *Guyon*, tom. 1, o. c.

(2) *De Blegny*, tom. 2, o. c.

(3) *Degby*, o. c.

(4) *Guyon*, o. c.

(5) *Ibid.*

ou par une chaussure trop étroite, à l'aide de l'ellébore blanc avec la farine de fèves et des liqueurs résolatives (1) ?

Ces taches ne sont que répercutées, et peuvent produire des métastases funestes.

Les eaux cosmétiques, qui avaient pour base le talc de Venise, l'alun de roche, les limaçons à coquilles, le mastic en larmes, reçus dans les eaux de veau, le lait, les blancs-d'œufs, ou dans des eaux odorantes distillées, sont dans le même cas, ainsi que la crème de tartre calcinée et unie au vinaigre. On a même tellement abusé des topiques, qu'on n'a pas craint d'employer l'acide nitrique (eau forte), et plusieurs autres acides minéraux très-concentrés.

Pour effacer les cicatrices varioliques, on préconisait le suc de citron, le blanc de baleine et le borax incorporés dans l'axonge (2) : ces enduits agissent d'une manière styptique, et d'ailleurs l'effet n'en est que momentané.

Contre les affections psoriques, dartreuses, siphilitiques, les aspérités, toutes espèces d'excroissances, etc., les racines d'*enula campana* et de patience, cuites dans le vinaigre, et battues avec la graisse de chat; la térébenthine de Venise, le benjoin, le storax, l'iris, le camphre, l'aloës, le musc; sous forme de liniment, appliqué, en se couchant, sur les parties. L'un des auteurs déjà cités plus haut (3) assure que, par ce procédé, ces affections disparaissent en peu de temps.

---

(1) M. Cadet-de-Vaux a fait disparaître des éphélides (taches jaunes) à une dame de distinction, au moyen du savon médicinal dissous dans l'eau de Cologne.

M. Cadet de-Gassicourt m'a assuré avoir vu disparaître, chez une demoiselle, des éphélides (taches de rousseur), au moyen de l'application du sang chaud d'un lièvre. Le sang s'était séché sur le visage de la demoiselle, et avec lui furent enlevées sans inconvénient ces taches épidermoïques.

(2) Guyon, o. c.

(3) Ibid.

Que de maux inouïs ne doivent pas résulter de pareilles opérations ! que de phthisies, d'inflammations, d'hydropisies, d'engorgemens et d'incommodités innombrables ne succédaient pas à ces manœuvres ! et par combien de douleurs les imprudens qui en usaient n'achetaient-ils pas un moment d'ostentation !...

Quoique la plupart des cosmétiques ci-dessus mentionnés soient tombés en désuétude, les parfumeurs ont eu le talent d'en faire un nouveau Protée, et de les reproduire presque tous sous mille formes différentes, à mesure que la crédulité trompée les repoussait avec indignation.

Ainsi on emploie aujourd'hui plusieurs espèces de préparations, dont les unes sont métalliques, d'autres sont végétales : il en existe une troisième espèce tirée des produits animaux.

Tous les fards qui ont pour base les métaux, l'antimoine, le bismuth, l'étain, le mercure et le plomb oxydés, sont de violens poisons, rendent la peau sèche et blême, altèrent sa fraîcheur et sa délicatesse.

Je vais exposer les fards les plus connus.

Le *nitrate de bismuth* avec excès d'oxyde (blanc de fard) joue un des premiers rôles parmi les fards : cette substance, réduite en poudre et unie à la craie de Briançon et à un corps gras, adhère fortement et bouche les pores de la peau ; elle a l'inconvénient de nuire à la transpiration, et de noircir par le contact de l'air souvent chargé d'hydrogène sulfuré.

Le *carbonate de plomb* (céruse) a les mêmes propriétés que le précédent.

L'*adipocire de baleine* ou blanc de baleine (*sperma ceti*). Cette substance peut se rancir, et peut occasionner des dartres : tous ces blancs commencent à n'être plus d'un aussi grand usage.

La *pommade à la sultane*, faite avec le baume de la Mecque, le blanc de baleine, et l'huile d'amandes douces, a les mêmes propriétés que la précédente.

Le *blanc de fard* aujourd'hui n'est autre chose que la craie de

Briançon en poudre très-fine, incorporée dans un peu de blanc de baleine et d'huile d'amandes douces. Propriétés comme ci-dessus.

La pommade soluble, résultat du suc de joubarbe exprimé, et précipité par l'alcool, recueilli ensuite sur le philtre, et lavé, est préférable aux autres fards blancs : mais il a l'inconvénient de ne pas se conserver.

Le *sulfure rouge de mercure* (vermillon ou cinabre) porphyrisé, ordinairement employé comme rouge de théâtre, produit le pyalisme, la perte des dents, la fétidité de l'haleine. Il est extrêmement dangereux.

Toutes ces substances sont unies à la craie de Briançon ; en obstruant les pores, elles arrêtent la transpiration ; la peau s'altère ; sa sensibilité est d'abord augmentée, puis se déclarent des éruptions dartreuses ou miliaires ; le sang circule avec peine dans les capillaires, qui ont perdu leur énergie ; la peau se crispe, ses pores se resserrent ; l'humeur perspiratoire, ne pouvant plus être éliminée, détermine l'engorgement, produit l'inflammation des membranes muqueuses et séreuses, puis les diarrhées, les hydropisies, la toux, la phthisie, des tremblemens, des palpitations, des syncopes, des convulsions, etc.

Les *rouges végétaux* tirés du *carthamus tinctorius* (2), etc., sont à craindre par leur action mécanique et astringente.

Le *sceau de Salomon* (3) irrite par son âcreté et enflamme la peau.

(1) Je tiens de M. *Alibert* qu'une dame de sa connaissance, pour s'être fardé presque toutes les parties du corps, est morte à la suite d'engorgemens des viscères abdominaux. Cette observation prouve infailliblement le danger qui résulte de l'emploi des fards métalliques.

(2) Sa fleur offre deux principes colorans : l'un safrané, l'autre rouge.

(3) *Polygonatum latifolium*, *sigillum Salomonis*. Cette plante croît dans les lieux ombragés. C'est sa racine qui est employée.

On a proposé de se frotter avec un crêpon ou un ruban ponceau trempés dans l'alcool ou l'eau commune.

Parmi les acides végétaux et minéraux, on distingue le *vinaigre de rouge*, lequel se compose de santal rouge, de cochenille, de bois de Brésil, macérés, puis passés à l'état de décoction dans le vinaigre blanc (1) : on suspend aussi dans ce vinaigre du carmin à l'aide d'un mucilage.

L'alun, la grenade, etc., forment aussi la base de plusieurs composés secrets. Les noix de galle vertes, le vitriol, le bol d'Arménie, le sang-dragon, le mastic, la terre sigillée, la mirrhe, les roses de Provins, etc., cuits dans le vinaigre, ou réduits en pommades ou en décoctions, sont doués d'une stypticité et d'une astringence qui d'abord occasionnent la crispation des vaisseaux, leur resserrement et inflammation, et bientôt elles sont jetées dans un état de flaccidité tel, qu'elles ne recouvrent jamais leur ressort; quelquefois même il y a maigreur générale.

*Les eaux spiritueuses et aromatiques* ont leurs inconvéniens; l'eau de Cologne, celles de Ninon, d'Isbahan, le lait virginal formé par la teinture de benjoin et le storax, l'eau végéto-minérale, sont de ce nombre. L'usage abusif de ces différens composés est toujours plus ou moins dangereux : ils crispent les vaisseaux, produisent des inflammations, des dartres, des catarrhes suffocans, des diarrhées, etc.

L'excès d'alcali contenu dans les savons gerce et dessèche la peau, si l'application en est constante : on ne doit s'en servir que pour se nettoyer. Les savons de Palmire, Windsor, Eckmeleck, et surtout les savonnettes odorantes et de couleur, doivent être également rejetés.

Toutes les pommades et onctions ont l'inconvénient de se rancir

---

(1) M. Maile, qui a inventé un vinaigre de rouge qui lui est propre, assure que le vinaigre n'entre pas dans cette composition.

promptement, et alors d'irriter la peau ; et, dans les cas les moins graves, de boucher les pores, et d'empêcher l'excrétion perspiratoire.

Telles sont la plupart des préparations secrètes. Il faut comprendre dans ce nombre, la pommade cosmétique au beurre de cacao de Lange, qui vient de paraître tout récemment.

Il est des compositions mucilagineuses qui peuvent produire la flaccidité générale, quelquefois la bouffissure ; tels sont les bains de lait, qui ont aussi l'inconvénient d'affaiblir ; les compositions de farine de fèves et de blancs-d'œufs appliquées pendant un certain temps sur la peau ; les masques de baume de la Mecque, de sucre et de jaunes d'œufs, et tous les corps gras, en bouchant les pores, arrêtent la transpiration et peuvent causer des métastases.

La plupart des préparations ci-dessus énumérées étant employées pour faire disparaître les taches et affections éruptives de la peau, il en peut résulter les effets les plus terribles, par la répercussion sur l'organe pulmonaire, etc.

## APPENDICE.

### *Dents.*

Les cosmétiques employés pour l'entretien de la bouche demandent également la plus scrupuleuse attention ; toutes les préparations d'acides minéraux doivent être exclues comme détruisant l'émail et cariant les dents. Telles sont *l'eau antiscorbutique de Desirabode*, composée avec l'acide sulfurique ; on doit de même proscrire toute eau ou poudre dont on ne connaît pas la composition, et que les charlatans s'évertuent à préconiser.

Les préparations de corail, de pierre ponce, d'os de sèche, de crème de tartre, de pierres d'écrevisses, etc., doivent être évitées,

comme altérant la surface des dents , de même que l'action des racines de luzerne.

Toutes ces substances , en détruisant l'émail et occasionnant la carie , peuvent provoquer des douleurs inouïes ; le limage est également dangereux.

La transplantation des dents est aujourd'hui abandonnée.

La fétidité de l'haleine n'est jamais détruite par les préparations aromatiques , qui ne servent qu'à la masquer.

#### *Cheveux.*

Toute application sur la tête peut devenir dangereuse , par la rétention des sécrétions du cuir chevelu et des cheveux. C'est ainsi qu'en employant l'eau d'Egypte , composée de nitrate d'argent , dissous dans une eau aromatique ; les préparations ferrugineuses , les peignes de plomb , les mélanges de sulfure de plomb et de chaux vive délayés au moment de s'en servir , et en général , tous les moyens employés pour teindre les cheveux (1) , ont souvent occasionné des céphalalgies intenses , et quelquefois ont été suivis d'accidens les plus formidables.

Les poudres-et les pommades même peuvent nuire en arrêtant les sécrétions.

Toutes les préparations dépilatoires doivent être éliminées , comme dangereuses.

J'ai cru pouvoir me dispenser de faire mention des moyens mécaniques qui agissent par pression sur le corps , tels que les corsets et les chaussures ; on sait combien ils peuvent nuire au développe-

---

(1) On donne aux cheveux roux une couleur argentée , en les passant dans une dissolution de bismuth. Et à l'aide de noix de galle et de l'alun , une couleur noire à toute espèce de cheveux.

ment des organes qu'ils entourent, et l'atrophie qui peut résulter de l'étreinte que souvent ils occasionnent.

### §. III.

#### *Seuls Cosmétiques que la médecine approuve.*

##### *Application générale cutanée.*

Le premier de tous les cosmétiques et le plus parfait, est l'eau pure d'une claire fontaine..... Les ablutions fréquentes, en conservant une netteté absolue de la peau, en entretiendront constamment la fraîcheur.

Si cependant le mauvais air, l'abus des plaisirs, l'application de corps irritans, etc., ont altéré le teint, ou rendu la peau aride et sèche, l'usage des pommades de concombre, d'amandes douces, de cacao, lui restituent sa souplesse et son éclat. Si la peau éprouve un relâchement général occasionné par d'autres accidens, l'eau distillée de roses, de plantain, de fraises, etc., par leur légère tonicité, lui feront récupérer son élasticité et son brillant habituel.

*Les bains* rendent toutes les parties du corps souples, favorisent la transpiration, délassent, et, en débarrassant la peau de toute matière onctueuse, lui font recouvrer tout l'éclat, la finesse et la blancheur qu'elle est susceptible d'acquérir.

On pourrait, mais dans des cas rares, rendre les bains émolliens ou aromatiques, suivant que la peau offrirait trop de rudesse ou de flaccidité.

Les bains doivent être administrés plus fréquemment l'été et le printemps que l'automne et l'hiver, à cause de l'action de la chaleur et de l'ardeur du soleil, qui tendent à racornir la peau. Les bains peuvent aussi être rendus émolliens ou aromatiques, suivant les tempéramens bilieux, sanguin, lymphatique, etc., suivant l'irritabilité du sujet. Dans ce cas, on doit avoir égard au degré de

température : ainsi , en général , les bains chauds débilitent ; les bains froids fortifient.

Trop chauds , il peuvent produire des inflammations , des éruptions cutanées , des syncopes , etc. ; trop froids , ils suppriment la transpiration , concentrent les forces , et refoulent le sang à l'intérieur.

Les bains doivent néanmoins être pris modérément. Après le bain , il est indispensable de se frotter légèrement pour donner du ton au système cutané , et de prendre un exercice modéré.

#### *Lèvres.*

La pommade pour les lèvres se compose de cérat coloré légèrement par l'orcanette , et auquel on ajoute de l'essence de roses : cette pommade leur rend leur souplesse , lorsqu'elles sont sèches et gercées.

#### *Mains.*

Les pâtes d'amandes douces et amères , les fécules , un peu de savon , sont et doivent être employés de préférence ; quelquefois les baumes , le miel , les essences peuvent être utilisées sans inconvénient.

### APPENDICE.

#### *Dents.*

La parfaite netteté de la bouche est bien à apprécier ; on y aura pourvu , si l'on enlève le tartre des dents , si on ne laisse séjourner dans leurs interstices aucun corps étranger ( les cure-dents employés à cet effet seront fabriqués de tuyaux de plume préférablement à toute autre matière ) ; et si , après chaque repas , on s'est rincé soigneusement la bouche avec de l'eau pure , ou à laquelle on aura ajouté un acide végétal.

Une des poudres (1) les plus recommandables pour les dents est celle qui se compose de parties égales de santal rouge et charbon porphyrisés , à quoi on peut ajouter quelques gouttes d'essence de bergamote ou autre quelconque. Cette poudre n'a pas l'inconvénient d'user l'émail , rend les dents très-nettes , est absorbante et astringente , empêche le relâchement des gencives : il est bon néanmoins de n'en user que deux fois par semaine ; on l'appliquera en frottant les dents au moyen d'un linge demi-usé. De l'eau légèrement acidulée par le suc de citron servira à rincer la bouche , et une brosse douce achèvera l'opération.

Cette même eau sera employée tous les matins.

Si on s'apercevait de la fétidité de l'haleine , on en rechercherait les causes ; si elles n'étaient pas connues , on pourrait employer les pastilles de charbon , auxquels on attribue la vertu d'absorber les gaz corrompus , sans qu'il en résulte aucun inconvénient (2).

#### *Cheveux.*

Les cheveux ne doivent être lavés , peignés et brossés qu'avec précaution , et l'eau employée à cet effet doit toujours être à une douce température.

---

(1) Je crois que la poudre de quinquina n'offre aucun désavantage. Elle est astringente et absorbante ; seulement elle est plus stimulante que la poudre de charbon , et peut être préférée lorsque les gencives sont plus relâchées.

(2) J'ajouterai cependant qu'elles peuvent répugner aux personnes trop délicates , en ce qu'elles noircissent la langue , et qu'il faudrait en tenir continuellement dans la bouche , lorsque la fétidité dépend des émanations animales qui se dégagent à chaque instant du poumon malade ; j'observerai encore que cette poudre inerte peut ne pas être assez éminemment absorbante , et qu'il serait bien à désirer que l'on parvint à découvrir une substance qui jouit au plus haut degré de cette propriété et sans aucun inconvénient.

Lorsque les cheveux sont arides, une pommade douce ou l'huile antique sont indiquées, de temps à autre seulement.

Je désirerais que l'on proscrivît l'usage des fers à papillotes, et que l'on employât de préférence des lamelles de plomb, comme quelques personnes le pratiquent, pour accoutumer les cheveux aux plis qu'on veut les forcer à contracter, *les papillotes invisibles* serviront merveilleusement pour cet objet

Après avoir mûrement examiné tout ce qui a été exposé dans cette dissertation, on parviendra à entretenir la beauté corporelle et la fraîcheur du coloris, si, aux moyens que j'ai indiqués, on joint un exercice modéré, la sobriété et le calme de l'ame.

CHEVEUX

Les cheveux ne doivent être lavés, peignés et pressés qu'avec précaution, et l'on emploie à cet effet deux espèces de une douce pommade.

APPENDICE

(1) L'avis que la pommade de défilage n'offre aucun désavantage. Elle est astrogène et adoucissante; seulement elle est plus stimulante que la pommade de défilage, et peut occasionner des rougeurs et des démangeaisons.

## EXPOSÉ

Des principales substances qui servent à la  
préparation des Cosmétiques.

**ADIPOCIRE DE BALEINE**, huile concrète tirée de la cervelle du cachalot, se rancit facilement, adoucit la peau.

**BAUME DE LA MECQUE**, de Judée ou d'Égypte, *balsamum de Mecca*, résine liquide qui découle du baumier; on lui attribue des propriétés merveilleuses, employé contre les taches de la peau. (*Stimulant aromatique.*)

**BELLADONE** (suc de) dépuré, *belladonna*, employé pour embellir la peau. (*Résolutif.*)

**BENJOÏN**, *benzoinum*, entre dans la pommade blanche pour la peau. (*Répercussif.*)

**BISMUTH** (magistère de), employé comme blanc de fard, devient jaune, puis noir, par le contact de l'hydrogène sulfuré. (*Styptique.*)

**CACHOU**, *cutecus*, extrait du *mimosa catechu*, masque la fétidité de l'haleine. (*Astringent.*)

**CAMELINE**, *myagrum verum thlaspi effigia*; le suc ou huile de la semence est employé à adoucir les aspérités de la peau. (*Emolliente.*)

**CARTHAME**, *carthamus tinctorius*, plante originaire d'Égypte. Le principe colorant rouge de sa fleur sert à la composition des fards. (*Astringent.*)

CARVI, *carum pratense carvi officinarum* ; sa semence préparée et mâchée masque l'haleine. (*Stimulant aromatique.*)

CÉRUSE (blanc de), mélange d'oxyde de plomb blanc et de carbonate calcaire, employé comme fard. (*Styptique.*)

CHARBON en tablettes, corrige la mauvaise haleine. (*Absorbant.*)

CHOUAN-FAUX, *myagrum monospermum minus* ; sa semence fournit une huile, par expression, qui sert à adoucir les aspérités de la peau. (*Emollient.*)

CINABRE (vermillon, sulfure de mercure), produit d'une combinaison de mercure avec le soufre, employé comme rouge de théâtre. (*Styptique dangereux.*)

CORAIL FAUX et ROUGE ; on en fait une poudre pour les dents.

CRAIE DE BRIANÇON, *creta brigantina*, pierre stéatite, grasse ; c'est la substance principale qui entre dans le blanc de fard et le rouge à l'usage des dames. (*Adoucissant.*)

FÈVE, *faba minor, sive equina* ; on prépare avec ses fleurs une eau distillée, fort estimée pour adoucir la peau ; sa farine est également employée. (*Emolliente.*)

COMME D'ANGLETERRE ; c'est la gomme arabique fondue dans de l'eau et réduite en tablettes : les perruquiers s'en servent pour faire friser les cheveux.

GRAISSE DE VEAU ; on préfère pour les pommades celle qui est voisine du rognon.

GUÈPES sèches, pulvérisées ; on s'en sert pour faire croître les cheveux.

HUILE D'AVELINES ou de noisettes, sert, en pommade pour adoucir la peau, conserver et faire croître les cheveux. (*Emolliente.*)

HUILE DE BEN ; on lui attribue la propriété d'effacer les taches de rousseur. (*Emolliente.*)

HUILES ESSENTIELLES ODORANTES, ne sont employées que comme parfums.

- LAIT (bains de), employés pour blanchir et adoucir la peau (*Ré-  
lâchans.*)
- LENTISQUE (bois de), *pistacia lentiscus*, masticatoire; on s'en sert  
pour fortifier les gencives, et contre la carie des dents. (*Astrin-  
gent.*)
- LÉZARD; on assure qu'il fait croître les cheveux.
- MARON D'INDE, réduit en pâte, employé pour blanchir les mains.  
(*Emollient.*)
- MERCURIALE; son suc, exprimé et clarifié, sert comme cosméti-  
que. (*Emollient.*)
- MILLE-FLEURS (eau de), adoucit la peau; employée pour enlever les  
taches. (*Stimulant aromatique.*)
- MOELLE DE BOEUF; on en fait une pommade pour les cheveux.
- NEIGE; on l'emploie pour conserver le teint frais. (*Stimulante.*)
- OËUF (jaune d'), blanchit et nettoie bien la peau. (*Adoucissant.*)
- ORCANETTE; on en colore la pommade pour les lèvres. (*Astrin-  
gente.*)
- ORPIN (joubarbe des vignes), *anacampseros*; son suc exprimé sert  
pour effacer les taches de la peau. (*Résolutif.*)
- OS DE SÈCHE; on en fait une poudre pour les dents.
- OURS (graisse d'), employée pour faire croître les cheveux.
- PIERRE PONCE, entre dans la composition de la poudre dentifrice.
- POMME DE REINETTE; on en fait une pommade pour le teint. (*Emol-  
liente.*)
- QUINQUINA, *cinchona*, employé comme poudre dentifrice. (*Astrin-  
gent.*)
- RÉSINE DE MOLLE, *resina molle*, dissoute dans du lait, est estimée  
propre pour enlever les taches et les cataractes des yeux. (*Ré-  
solutive.*)
- ROSÉE (la) est un puissant cosmétique, qui vivifie la peau par une  
grande abondance d'oxygène. (*Stimulante.*)

SOEUAU DE SALOMON, *convallaria polygonatum* ; cette plante croît dans les lieux ombragés ; elle est très-recherchée par les femmes, qui s'en frottent la peau pour la blanchir et l'animer. ( *Astringent.* )

SEMENCE DE PAVOT BLANC ; on en tire, par l'expression, une huile dont on fait usage dans les pommades pour le teint. ( *Emolliente.* )

VERJUS, *ura acerba* ; les femmes emploient son suc clarifié pour se blanchir la peau et l'animer d'une couleur incarnate. ( *Astringent.* )

VIGNE SAUVAGE, *vitis sylvestris* ; le suc exprimé de ses feuilles est mis en usage par les dames pour blanchir la peau et la préserver des impressions du soleil et des taches de rousseur. ( *Astringente.* )

## HIPPOCRATIS SENTENTIÆ QUÆDAM.

*De colore corporis.*

## I.

Coloratio corporis humoribus , si non sint refluï , similis efflorescit. *De Humoribus , interpret. P. DURET.*

## II.

Maximè in hoc debet esse exercitatus medicus , ut intelligat quibus anni temporibus humores efflorescant.... Tùm in quem morbum communis et propria , cujusque natura sit proclivis , exempli causâ , quid lien intumescens efficiat ; horum enim sanè naturâ et colores fiunt deteriores , et corpora intumescunt. *Ibid.*

## III.

Quæ cùm ità sint , colores non sunt ejus modi semper omnibus temporibus , atque tempestatibus , nec aquiloniis , nec austriciis , sic nec ætatibus iidem sunt colores : nec si idem ipse sibi conferatur , idem est. Nec comparatus cum altero ; proptereâ coloris in eunda ratio , et considerandum ; ex quibus intelligimus , quæ adsunt , quæque suo statu manent colore et modò. *Ibid.*

## IV.

Qui diù pallidi faciem habent tumidam , eos certum est , aut capitis , aut viscerum dolore laborare , aut sedem internam quodam modo malè affectam esse. *Prædict. , n.º 159 , lib. 2 , interp. FOES.*

## V.

Procero corpore juventutem quidem degere , liberale est , nec deforme : insenescere verò , incommodum , et parvis deterius. *Hipp. Aphor. , §. 11 , n.º 54 , interp. PAR.*